



Le bimestriel d'information de la Commune de JARD-sur-MER

## Vœux 2010 : toujours de nombreux projets



A l'occasion de la cérémonie des vœux du 11 janvier dernier, le Maire, Mireille Gréau, a accueilli les nouveaux arrivants dans la commune, les artisans, commerçants et les responsables d'associations. Dans le respect de la tradition, le secrétaire général, Alain Leblond, a d'abord présenté les vœux du personnel communal en rappelant les 3 points qui ont marqué l'année

2009 : la création de 2 postes supplémentaires (1 pour la police et 1 pour les bâtiments), la réforme du système de formation des agents et le toilettage des archives municipales qui a permis un important gain de place. En sa qualité de 1er adjoint, Patricia Tisseau a poursuivi en présentant les vœux des élus. Dans son intervention elle a d'abord annoncé l'arri-

vée en 2009 de 130 nouveaux jardins, la commune compte désormais 2528 habitants.

Elle a ensuite dressé le bilan du travail effectué par l'équipe municipale au sein des différentes commissions. Les points forts ont porté sur l'entretien du patrimoine et les travaux de voirie, dont le coût s'est élevé à 1 750 000€. Elle a rappelé également l'effort entrepris envers les jeunes ménages grâce à la convention signée avec l'ADIL qui facilite l'accession à la propriété.

Mireille Gréau a ensuite exposé les principaux projets pour 2010 :

- La signature du 2e Contrat Environnement Littoral, permettant de poursuivre les aménagements du bourg et de la façade portuaire.
- Le début de la construction de logements HLM et du pôle police sécurité en février.
- L'effacement des réseaux

route de l'Abbaye dans le 2e semestre pour réaliser la piste cyclable départementale dès 2011.

- Le projet d'agrandissement de la zone artisanale qui est en cours.

- La construction de pontons supplémentaires au port qui devrait débuter au dernier trimestre.

- La création d'une zone bleue dans le centre bourg durant la saison estivale.

Pour terminer, elle a évoqué les travaux de l'église, dont le diagnostic devrait être connu prochainement, et annoncé l'organisation d'une exposition sur les fouilles archéologiques du Grand Essart. Elle a conclu en remerciant les agents des services techniques pour leur efficacité et leur compétence lors des intempéries. La cérémonie s'est achevée avec le verre de l'amitié et la dégustation des galettes confectionnées par les boulangers jardaï.



### L'édito de Jean VRIGNON

Adjoint chargé de l'Urbanisme, des bâtiments communaux et du Port de Plaisance

*placer l'actuelle propriété Verdon/Masson. Face au Port, après l'acquisition de la maison Fournier, l'aménagement du front de mer inscrit au C.E.L. sera poursuivi.*

2010 sera également une année d'études et d'aménagement du territoire.

*Plusieurs projets à l'étude seront développés dans les prochaines Conchettes: création d'un boulodrome sur la place des combattants volontaires de la Résistance, aménagement de la Perpoise (Zones AU1 et*

*AU2), puis après l'acquisition du terrain Morineau, création d'une extension de la zone artisanale, la finalité étant de doter la commune d'une véritable zone d'activité économique avec route et déviation. Compte tenu de ces projets, une révision simplifiée du PLU va s'imposer (zonage et règlement).*

*ble zone d'activité économique avec route et déviation. Compte tenu de ces projets, une révision simplifiée du PLU va s'imposer (zonage et règlement).*

## AU SOMMAIRE

### - L'actualité au fil des jours :

- Exposition: « De Talmont à Luçon par le train »
- Noël polaire : les enfants à la fête
- Les brèves

### - Pleins phares sur :

- Neige : 22 tonnes de sel dans les rues jardaïses
- Lutte contre la chenille processionnaire du pin
- Vue panoramique du futur pôle Police/Gendarmerie d'été
- Un futur site internet pour la ville de Jard

### - Vie quotidienne :

- « Les 4 saisons » : excursion dans une ferme robotisée
- Inventaire du petit patrimoine du Talmondaï
- Prochaines manifestations

*Après les nombreuses démarches effectuées par la commission d'urbanisme afin de négocier au mieux les acquisitions foncières de la commune, deux réalisations nouvelles vont voir le jour cette année dans le centre bourg.*

*Le pôle police-gendarmerie d'été en lieu et place de l'ancienne bibliothèque paroissiale, celui-ci devrait être opérationnel en fin d'année. La construction de sept logements sociaux rue des écoliers va rem-*

## Exposition: « De Talmont à Luçon par le train »



De 1930 à 1949, ce « tortillard » a sillonné la campagne, desservant quelques 25 points d'arrêts entre Talmont et Luçon.

Ce tronçon, long de 47km, fut la dernière ligne à être mise en service dans le département.

Durant près de 20 ans, ce train a constitué un véritable lien économique et contribué activement au désenclavement de la façade littorale en

transportant voyageurs et marchandises.

Victime de l'essor des transports routiers, aujourd'hui controversés, il fut contraint à la fermeture en 1949, malgré une fréquentation toujours satisfaisante.

Une exposition évoquant « l'âge d'or » de ce train se tiendra du 10 avril au 31 mai, à l'Espace Culturel de Jard-sur-Mer aux heures habituelles d'ouverture.

## Noël Polaire : les enfants à la fête

Etait-ce une prémonition sur le climat qui a sévi en ce début d'année 2010 ??, car durant le mois de décembre, le grand nord avait déjà envahi la commune : tout y était, banquise, igloos, chalets... et même les pingouins étaient arrivés pour annoncer le passage prochain du Père Noël avec sa hotte remplie de cadeaux.

Pour célébrer cet événement, la Commission Municipale des Affaires Culturelles avait organisé une journée « polaire » le samedi 19 décembre dans le centre bourg.

Le nom était particulièrement choisi car la température qui a régné ce jour là était en effet plus proche de celle de l'arctique que de l'équateur.

Malgré quelques absences relatives au froid, plusieurs commerçants et associations jardais avaient répondu à l'appel et présenté leurs produits et activités.

Cette journée a également été l'occasion pour une trentaine de bambins de participer, dans le magnifique décor polaire de l'Espace Culturel,

aux divers ateliers créatifs pour fabriquer des petites décorations et écouter les contes du grand nord.

Au terme de cet après midi festif, les enfants ont pu savourer un goûter réconfortant.



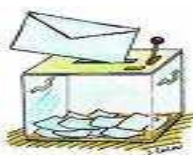
## Les Brèves

### Tri des déchets



Afin d'aider les particuliers à trier leurs déchets, le syndicat TRIVALIS propose un moteur de recherche « Trivaou » sur son site internet « [www.trivalis.fr](http://www.trivalis.fr) ». Trivaou est un outil qui permet à l'ensemble des habitants de savoir comment trier et où déposer leurs déchets.

### Elections régionales



Les élections régionales auront lieu les dimanches 14 mars (1<sup>er</sup> tour) et 21 mars (2<sup>ème</sup> tour) - salle des Ormeaux de 8h. à 18h. Les électeurs recevront les listes électorales par courrier à compter du 1<sup>er</sup> mars. Les personnes absentes le

jour des élections, peuvent voter par procuration. Par ailleurs, les nouveaux inscrits recevront leur carte électorale au plus tard le jeudi 11 mars.

### Zone bleue expérimentale Quelques précisions



Pour répondre à plusieurs demandes de commerçants, une zone bleue expérimentale sera mise en œuvre sur les parkings du centre bourg du 1er juillet au 31 août.

Cette mesure concernera les parkings de la place de l'hôtel de ville et de la place de la Liberté.

La durée de stationnement sera limitée à 1h30.

### Meublés de tourisme

La loi n°2009-888 du 22 juillet 2009 de développement et de modernisation des services touristiques et les décrets n° 2009-1650 et 2009-1652 du 23 décembre 2009 ont fixé de nouvelles dispositions en ma-

tière de déclaration des meublés de tourisme.

En effet, toute personne qui offre à la location un meublé de tourisme doit en avoir fait la déclaration auprès de la mairie de la commune où se situe le meublé avant le 1<sup>er</sup> juillet 2010 (les imprimés sont disponibles en mairie).

### Aides du CCAS

Le Centre Communal des Affaires Sociales (CCAS) rappelle que des aides spécifiques peuvent être allouées, sous certaines conditions, pour aider les personnes en difficultés passagères.

- Aide aux voyages scolaires éducatifs pour les familles

dont les enfants sont scolarisés au collège ou au lycée.

- Aide aux personnes à mobilité réduite pour leurs déplacements lors de soins médicaux ou de consultations auprès de spécialistes sous forme de « chèques taxi » ou de prises en charge des frais d'ambulance.

- Aide pour le restaurant scolaire attribuée pour participer aux frais de repas des enfants.

Pour tous renseignements complémentaires, les personnes concernées doivent se rapprocher des services municipaux (☎ 02 51 33 40 17)

### Nouveaux horaires de l'Espace Culturel

Depuis le 8 février, les horaires d'ouverture de l'Espace Culturel sont les suivants :

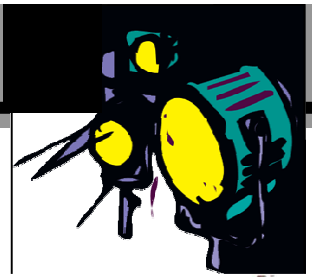
	Hors saison	En saison
Lundi:	10h30/12h30	Lundi: 10h30/12h30
Mardi:	16h30/18h30	Mardi: 10h30/12h30 - 16h30/18h30
Mercredi:	10h30/12h30 - 15h/17h	Mercredi: 10h30/12h30 - 15h/17h
Jeudi:	—fermé—	Jeudi: 10h30/12h30 - 15h/17h
Vendredi:	16h30/18h30	Vendredi: 10h30/12h30 - 16h30/18h30
Samedi:	10h30/12h30	Samedi: 10h30/12h30

## Neige : 22 tonnes de sel dans les rues jardaises

Malgré l'alerte de Météo-France, c'est l'abondance inhabituelle des chutes de neige, intervenues dans la nuit du 6 janvier, qui a le plus surpris les jardais. Une fois l'effet de surprise passé, les employés des services techniques se sont vite mis au travail et n'ont pas ménagé leur peine. L'objectif primordial était d'assurer la sécurité des déplacements dans le centre bourg avec en priorité le traitement des carrefours et ronds-points, l'accès aux principaux services publics et d'urgence (mairie, écoles, professionnels de santé) et les axes principaux.

Rappelons que les riverains sont tenus de déneiger le trottoir longeant leur propriété et de mettre du sel contre le verglas. Cette opération de salage a nécessité l'épandage de quelques 22 tonnes de sel et occasionné 220 heures de travail aux employés municipaux. Le sel ne pouvant pas être stocké en quantité suffisante, il a fallu pallier cette situation exceptionnelle en faisant venir chaque jour un camion avec la quantité nécessaire de sel depuis le dépôt du Fenouiller. Un grand coup de chapeau à tous les employés des servi-

ces techniques qui, malgré certaines critiques, ont une nouvelle fois accompli leur travail avec compétence.



Les services municipaux ont assuré le salage des lieux publics

## Lutte contre la chenille processionnaire du pin



Indépendamment du traitement aérien effectué annuellement sur tout le littoral, un piégeage des papillons est effectué chaque année, dans les forêts de Longeville et Notre Dame de Monts, par les agents de l'ONF, pendant la

période de reproduction de juin à septembre. Les résultats de ce piégeage ont permis de mettre en évidence qu'en 2009 et compte tenu des conditions climatiques, le secteur de Notre Dame de Monts est relativement plus favorable à la colonisation des parasites que celui de Longeville-sur-Mer. **Le traitement aérien** : il s'effectue en deux phases, par avion monomoteur sur les zones non urbaines, (Jard exclu en 2009) et par hélicoptère biturbines dans les zones urbaines (pour Jard entre

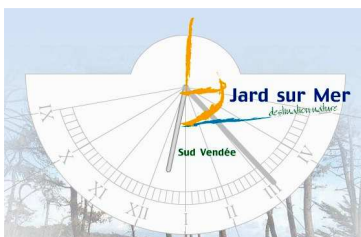
Légère et Câline). Chaque année, une information préalable sur les dates de traitement est diffusée par voie de presse et relayée par les mairies. **Le produit insecticide utilisé** : le FORAY 96 B est un produit biologique donnant de bons résultats. **Un constat cependant** : de nombreuses propriétés privées, difficilement accessibles par le système aérien, sont l'objet d'attaques de larves de chenille. Facilement repérable par leurs essaims accrochés dans les branches de pin, la chenille processionnaire du

pin, présente, en raison de sa très forte toxicité urticante, un grave danger pour les humains ainsi que pour les animaux domestiques. Pour venir en aide aux particuliers, le syndicat de lutte contre la chenille processionnaire du pin met à disposition des communes des pulvérisateurs adaptés permettant le traitement depuis le sol des arbres infectés. Les particuliers concernés peuvent formuler une demande de traitement en mairie. A titre indicatif, à l'automne 2009, 440 inscriptions ont été enregistrées sur les communes du littoral.

## Vue panoramique du pôle Police Municipale et Gendarmerie d'été tel qu'il apparaîtra dans le futur



## Un futur site Internet pour la ville de Jard



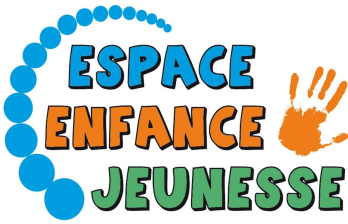
Le site Internet actuel de la ville de Jard date de 2002, il a

été créé en tenant compte de la technologie et des besoins de l'époque. Comme chacun le sait la technique avance très vite, et les besoins de la commune se sont eux aussi accrus. Le langage utilisé ne permet pas son adaptation aux besoins actuels que sont les demandes de formulaires en ligne, la gestion de la bi-

bliothèque, la mise à jour par l'Office de Tourisme du planning de disponibilité des meubles proposés par les loueurs (interface avec le logiciel Cyvel proposé par le CDT), les besoins croissants en communication. De plus les coûts de maintenance et d'exploitation dudit site devenaient anormalement élevés. Le nouveau site Internet de la

ville de Jard devrait voir le jour courant Mars, élaboré selon le cahier des charges étudié en partenariat avec la commission communication. Il viendra combler toutes les déficiences actuelles, il sera plus convivial et sa mise à jour sera beaucoup plus aisée. Une réunion publique d'information sera prochainement programmée.

## Les enfants à la découverte d'une ferme robotisée



Les mercredis de janvier et février ont été riches en exploration pour les enfants de l'Espace Enfance. En effet, après avoir découvert en fin d'année « les animaux du monde marin », nous avons choisi de poursuivre sur le thème « les animaux de la ferme ».

A travers cette excursion, nous mettons en place différentes activités ludiques et créatives pour permettre aux enfants de prendre connaissance ou d'approfondir leurs savoirs sur la ferme et le monde animalier.

Nous avons clôturé cette thématique en allant visiter une ferme pas comme les autres : une ferme de vaches laitières entièrement robotisée.

Pour mieux se rendre compte du ressenti des enfants, Julien, 9ans1/2, nous raconte le déroulement de cette visite.

« Nous sommes allés dans une ferme proche d'Avrillé. Dès notre arrivée, nous avons donné à manger aux veaux et aux vaches. C'était plus simple de nourrir les petits car ils

n'ont pas encore peur des humains. Un veau de 15 jours était mis à l'écart car comme il était très jeune, il restait dans un endroit fermé au chaud. Nous sommes entrés dans son enclos pour le caresser ; il était tout doux.

Ensuite, nous sommes allés dans le bâtiment de la traite où nous avons été impressionnés par les robots qui étaient en train de traire les vaches. Nous n'avions jamais vu cela.

Les vaches ont une puce numérotée sur un collier autour du cou. Lorsqu'elles rentrent dans le circuit de la traite, le robot enregistre le numéro de la puce et il détecte si le lait peut être tiré. Dans ce cas, une porte s'ouvre et la vache se dirige vers les robots sinon elle retourne dans l'enclos. Une fois installée, le robot lave les pis, se guide avec un laser, puis la traite peut commencer. La façon de traire n'a pas changé mais c'est le robot qui remplace le fermier.

Après cette visite, nous sommes allés voir les autres vaches de l'exploitation. Il y en avait plus de 250. Nous sommes repartis avec pleins de nouvelles connaissances. »

L'Espace Enfance Jeunesse remercie les éleveurs pour le temps qu'ils ont consacré aux enfants, très curieux et très enthousiastes de cette sortie.



## Inventaire du petit patrimoine du Talmondais.



Le qualificatif « petit » n'est pas péjoratif, loin de là, il rassemble tous les témoignages du vécu de nos devanciers et de nos contemporains. Bref tout ce qui témoigne du génie humain au sens large, du pratique au créatif en passant par le religieux et les coutumes diverses. C'est aussi la richesse naturelle de notre environnement : tout paysage qu'ont modelé le temps et les éléments, voire les hommes, et dont on désire faire partager l'intérêt géologique ou la beauté.

Dans le cadre du CTU signé avec la région, le SYMP-TAMM s'est fixé des objectifs parmi lesquels figure celui destiné à « renforcer l'image du territoire ». Ces objectifs se font au travers de diverses

actions dont une consiste à « préserver et mettre en valeur le cadre de vie ».

La finalité de cette démarche est la réalisation de circuits facilitant la mise en valeur du petit patrimoine dans les neuf communes du Talmondais grâce à une signalétique et une communication efficaces. Sur les 233 points répertoriés sur la commune de Jard lors du recensement des différents lieux, une dizaine a été sélectionnée lors d'un bureau municipal. Cette sélection sera ensuite étudiée par la Commission Tourisme de la Communauté de Communes. Des sites associés à une signalétique spécifique permettront dans le futur de créer un circuit pédestre touristique sur la commune.

## Prochaines Manifestations

(sous réserve de modifications)

### Mars

Mardi 2	à 20h30	Théâtre Salle de cinéma
Vendredi 5	à 14h	Concours de belote les Amis Jardais Hôtel de Ville
	à 20h30	Théâtre Salle de cinéma
Samedi 6	à 12h	Déjeuner dansant UNC Grande Salle
	à 20h30	Théâtre Salle de cinéma
Dimanche 7	à 14h30	Théâtre Salle de cinéma
Mardi 9	à 20h30	Théâtre Salle de cinéma
Vendredi 12	à 20h30	Théâtre Salle de cinéma
Samedi 13	à 20h30	Théâtre Salle de cinéma
Dimanche 14	à 14h30	Théâtre Salle de cinéma
Vendredi 19	à 14h	Crêpes Randonneurs Petite salle
Samedi 20	à 20h30	Karaoké Lez'arts sur Mer Grande Salle
Jeudi 25	à 19h30	A.G. de l'AJAC Petite Salle
Samedi 27	à 20h30	Loto Employés municipaux Grande Salle
Dimanche 28		A.G. Association Défense Marais du Payré Petite Salle

### Avril

Samedi 10	à 20h	Dîner dansant de l'Amicale Laïque Grande Salle
Dimanche 11	à 14h	Loto de la Gym Grande Salle Ormeaux
Jeudi 15	10h-18h	Journée inter-centre de loisirs Salle Omnisports
Samedi 24	Journée	Baby grenier OTSI Grande Salle

Publication bimestrielle de la ville de JARD-sur-MER  
 Place de l'Hôtel de Ville- BP 29 - 85520 Jard-sur-Mer  
 ☎ 02 51 33 40 17 - fax: 02 51 33 91 00  
 www.ville-jardsurmer.fr  
 messagerie: mairie@ville-jardsurmer.fr  
 Directeur de la publication: Mireille Gréau  
 Comité de rédaction: Yvonnick Bossy, Claude Sème,  
 Jean-Claude Marquet, Nadège Dorie, Karen Taugain